

## Formulaire de Rétractation

(Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez retracter du contrat)

Votre numéro de commande : .....

A l'attention de YourSurprise.com BV, Gouwepoort 3, 4301 RZ Zierikzee, Pays-Bas :

Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat portant sur la vente du bien ci-dessous (indiquez

l'article concerné) : .....

Reçu le\*/ Commandez le\* : .... / .... / .....

Nom du client : .....

Adresse du client : .....

Signature : .....

Date : .....

(uniquement en cas de notification  
du présent formulaire sur papier)

**\*Rayez la mention inutile**

---

### Droit de retrait lors de la livraison des produits

1. À l'achat de tout produit, la partie contractante a la possibilité de résilier le contrat sans donner de raison durant une période de 14 jours. Cette période commence le jour où le produit est reçu par la partie contractante ou en son nom.
2. Durant cette période, le contractant devra manipuler le produit et l'emballage avec soin. Le contractant ne débarrera ou n'utilisera un produit que dans la mesure où il lui est possible d'évaluer s'il souhaite ou non conserver ce produit. Si la partie contractante décide de faire usage de son droit de rétractation, elle devra donc retourner au marchand le produit avec tous les attributs associés – dans la mesure du possible - , dans leur état et emballage d'origine, conformément aux instructions raisonnables et claires fournies par ce marchand.
3. Pour exercer le droit de rétraction, vous devez nous notifier votre décision de rétraction du présent contrat au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté par voie postale à l'adresse YourSurprise, Industrieweg 46, 4301 RS, Zierikzee, Pays-Bas, par téléphone au 01.82.88.01.29 ou par e-mail à [serviceclients@yoursurprise.com](mailto:serviceclients@yoursurprise.com). Vous pouvez utiliser le modèle de formulaire de rétractation mais ce n'est pas obligatoire. Pour que le délai de rétractation soit respecté, il suffit que vous transmettiez votre communication relative à l'exercice de droit de rétractation avant l'expiration du délai de rétractation. Vous devrez rendre le bien à YourSurprise, Industrieweg 46, 4301 RS, Zierikzee, Pays-Bas sans retard excessif et, en tout état de cause, au plus tard quatorze jours après que vous nous aurez communiqué votre décision de rétractation du présent contrat. Les frais de retour seront à la charge du client.
4. En cas de rétractation nous vous rembourserons tous les paiements reçus de vous y compris les frais de livraison (à l'exception si vous avez choisi, le cas échéant, un mode de livraison autre que le moins coûteux de livraison standard proposé par nous) sans retard excessif et, en tous état de cause, au plus tard quatorze jours à compter du jour où nous sommes informés de votre décision de rétractation de présent contrat. Nous procéderons au remboursement en utilisant le même moyen de paiement que celui que vous aurez utilisé pour la transaction initiale. En tout état de cause, ce remboursement n'occasionnera pas de frais pour vous. Nous pouvons différer le remboursement jusqu'à ce que nous ayons reçu le bien ou jusqu'à ce que vous ayez fourni une preuve d'expédition du bien, la date retenue étant celle du premier de ces faits.

L'exercice du droit de rétractation est exclu pour les contrats suivants :

- les contrats de fourniture de biens confectionnés selon les spécifications du consommateur ou nettement personnalisés ;
- les contrats de fourniture de biens susceptibles de se détériorer ou de se périmer rapidement ;
- les contrats de fourniture d'un journal, d'un périodique ou d'un magazine, sauf pour les contrats d'abonnement à ces publications ;
- les contrats de fourniture de biens qui ont été descellés par le consommateur après la livraison et qui ne peuvent être renvoyés pour des raisons d'hygiène ou de protection de la santé ;
- les contrats de fourniture de biens qui, après avoir été livrés, et de par leur nature, sont mélangés de manière indissociable avec d'autres articles ;
- les contrats de fourniture d'enregistrements audio ou vidéo ou de logiciels informatiques lorsqu'ils ont été descellés par le consommateur après la livraison ;
- les contrats de fourniture de boissons alcoolisées dont la livraison est différée au-delà de trente jours et dont la valeur convenue à la conclusion du contrat dépend de fluctuations sur le marché échappant au contrôle du professionnel ;
- les contrats de fourniture de biens ou de services dont le prix dépend de fluctuations sur le marché financier échappant au contrôle du professionnel et susceptibles de se produire pendant le délai de rétractation ;
- les contrats de fourniture de services pleinement exécutés avant la fin du délai de rétractation et dont l'exécution a commencé après accord préalable exprès du consommateur et renoncement exprès à son droit de rétractation ;
- les contrats les travaux d'entretien ou de réparation à réaliser en urgence au domicile du consommateur et expressément sollicités par lui, dans la limite des pièces de rechange et travaux strictement nécessaires pour répondre à l'urgence ;
- les contrats de prestation de service d'hébergement, de transport, de restauration, de loisirs, qui doit être fournie à une date ou selon une périodicité déterminée ;
- les contrats de fourniture d'un contenu numérique non fourni sur un support matériel dont l'exécution a commencé après accord préalable exprès du consommateur et renoncement exprès à son droit de rétractation.